

Journée annuelle 2024 de l'Équipe de soutien clinique et organisationnel en dépendance et itinérance (ESCODI)

LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ À L'INTERSECTION DE LA DÉPENDANCE ET DE L'ITINÉRANCE

Jeudi, 30 mai 2024

Hôtel Delta par Marriott Québec

690 Boulevard René-Lévesque Est, Ville de Québec

Activité dédiée aux professionnels (médecins, infirmières praticiennes spécialisées, infirmières, pharmaciens, intervenants psychosociaux) et gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Programme



L'Équipe de soutien clinique et organisationnel
en dépendance et itinérance

dependanceitinérance.ca

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec



7 h 30 à 8 h 30

Accueil et inscription des participants

8 h 30

Ouverture de la journée annuelle et mot de bienvenue

8 h 45

Intégrer les déterminants sociaux à nos pratiques pour une meilleure équité

Conférencier

D^r David-Martin Milot, Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, Direction de santé publique de la Montérégie, Professeur agrégé, Université de Sherbrooke, Chercheur régulier, Institut universitaire sur les dépendances, Président, Médecins du Monde Canada

Objectifs

1. Identifier l'historique des déterminants sociaux et de la promotion de la santé
2. Expliquer les effets des déterminants sociaux de la santé sur l'accessibilité des services en dépendance et en itinérance
3. Développer des réflexes organisationnels et cliniques favorisant l'équité en utilisant les déterminants sociaux de la santé

9 h 15

Comment le réseau de la santé et des services sociaux peut améliorer l'accueil, la prise en charge et le suivi chez les personnes des Premières Nations et Inuits

Conférencière

Jessie Messier, Gestionnaire des services de santé, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Objectifs

1. Être conscient des barrières d'accès pour les personnes des Premières Nations et Inuits face aux services du réseau de la santé et des services sociaux
2. Établir un espace de dialogue afin d'améliorer l'organisation et l'approche clinique des professionnels et gestionnaires du RSSS face aux besoins des Premières Nations et Inuits

10 h 15

Pause-café

10 h 30

Ateliers simultanés (au choix parmi les 4)

ATELIER 1

Femmes et itinérance

Conférencières

Jacinthe Rivard, Co-titulaire de l'École d'été Enjeux et pratiques en itinérance, Chercheure associée, Chaire de recherche sur l'Évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables, Professionnelle de recherche de l'Observatoire des profilages, Université de Montréal
Patricia Fontannaz, Travailleuse sociale hors murs, Fondation Le Relais - Rel'Aids, Morges, Suisse

Objectifs

1. Reconnaître le contexte actuel québécois de l'itinérance au féminin
2. Identifier les particularités propres aux femmes afin d'adapter les services
3. Construire des modèles d'accompagnement et de services plus inclusifs des femmes en situation d'itinérance

ATELIER 2

Judiciarisation des personnes qui utilisent des substances psychoactives et celles en situation d'itinérance

Conférenciers-ères

M^e Jean-Philippe Cloutier-Tanguay, Consultant externe de l'ESCODI, Avocat et externe en médecine, Clinique juridique itinérance
Jacinthe Poisson, Juriste et professionnelle de recherche, Observatoire des profilages
M^e Donald Tremblay, Fondateur, avocat et directeur général de la Clinique juridique itinérante

Objectifs

1. Reconnaître le contexte actuel de la judiciarisation des personnes qui consomment des SPA et en situation d'itinérance
2. Illustrer un modèle innovant de défense des droits des personnes en situation d'itinérance
3. Favoriser un engagement des professionnels de la santé et des services sociaux auprès de personnes judiciarisées



ATELIER 3

Enseignement de techniques d'injection à risques réduits de substances psychoactives

Conférenciers·ères

Jean-Bruno Caron, Consultant externe de l'ESCODI, Chargé de cours, Université de Montréal

Mariane Rondeau, Infirmière clinicienne, Service de dépistage et de prévention des ITSS, Direction de santé publique, CIUSSSE CHUS

Objectifs

1. Expliquer le matériel d'injection de substances psychoactives à risque réduit
2. Démontrer son utilisation adéquate et identifier des astuces pour l'enseignement de l'injection de SPA à risque réduit
3. Favoriser une meilleure posture d'intervention auprès des personnes qui s'injectent des SPA

ATELIER 4

Relation thérapeutique et approche sensible aux traumatismes et à la violence

Conférencières

Sarah Bell, Consultante externe de l'ESCODI, Chargée de cours, Haute École et École Supérieure de Travail Social (HESTS), Valais, Suisse

D^{re} Marie-Ève Goyer, Directrice scientifique, ESCODI, CIUSSS CSMTL

Objectifs

1. Résumer l'approche sensible aux traumatismes et à la violence au niveau individuel, organisationnel et systémique
2. Participer à une mise en situation d'intervention avec les principes de l'approche sensible aux traumatismes et à la violence

12h00

Dîner sur place

13h00

Ateliers simultanés (au choix parmi les 4) : répétition des cinq ateliers du matin

14h30

Pause

14h45

Lancement du premier guide clinique québécois d'accompagnement des personnes vivant avec un trouble lié à l'utilisation d'opioïdes de l'ESCODI

Conférencière

Léonie Archambault, Consultante externe de l'ESCODI, Chercheuse régulière à l'Institut universitaire sur les dépendances

Objectifs

1. Établir les enjeux liés à l'accompagnement des personnes ayant un TUO
2. Développer une philosophie d'intervention pour répondre aux besoins des personnes ayant un TUO
3. Résumer les données probantes et les stratégies cliniques concernant le traitement du TUO
4. Définir les rôles et responsabilités professionnels en fonction des disciplines

15h45

Approvisionnement plus sécuritaire (Safer supply) : Mise à jour sur les données et débat

Conférencière

Gillian Kolla, Postdoctoral Researcher, Canadian Institute for Substance Use Research, University of Victoria

Débat

Les participants-es seront dévoilés-es le jour de l'événement

Objectifs

1. Résumer les plus récentes données probantes concernant l'approvisionnement plus sécuritaire
2. Illustrer les enjeux et obstacles d'offrir de l'approvisionnement plus sécuritaire

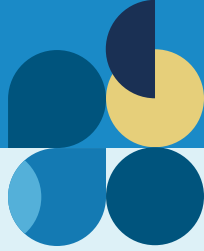
16h45

Mot de la fin

17h00

Fin de la journée

Cocktail de 17h à 19h



Comité scientifique

Dre Marie-Ève Goyer, Directrice scientifique, ESCODI, CIUSSS CSMTL

Andréanne Dion, Chef de service, CIUSSS MCQ

Emmanuelle Lepire, Infirmière clinicienne, CIUSSS CN

Mélissa Giroux, Directrice adjointe DSP - volet opérationnel, CIUSSS CSMTL

Éric Gascon, Travailleur social, CIUSSS CSMTL

Barbara Rivard, Intervenante communautaire/Consultante externe avec un savoir expérientiel, Méta d'Âme

Sofiane Mouloud Chougar, Infirmier, CHUM

Dre Joanie Raiche, Psychiatre, CIUSSSE CHUS, professeure d'enseignement clinique, Université de Sherbrooke

Claudia St-Jacques, Psychoéducatrice, CIUSSSE CHUS

Philippe Arbour, Pharmacien, CHUM

Rémi Pelletier, Intervenant communautaire/Consultant externe avec un savoir expérientiel, AQPSUD

Comité organisateur

Karine Hudon, Cordonnatrice, ESCODI, CIUSSS CSMTL

Marie-Josée Dion, Agente d'information, ESCODI, CIUSSS CSMTL

Accréditation

La Direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

Déclaration de formation continue au Collège des médecins du Québec : Les médecins qui participent à cette activité peuvent déclarer **6.5** heure(s) de développement professionnel reconnu dans la catégorie A, sous l'onglet « Activité reconnue par un organisme québécois agréé en formation continue ».

Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada et a reçu la certification de la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et donne droit jusqu'à **6.5** heure(s) Mainpro+.

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation pour un maximum de **6.5** heure(s). Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.

